

Caen, le 20 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Une diminution de l'incidence qui reste à un niveau élevé

En Normandie, les indicateurs épidémiologiques se maintiennent à un niveau élevé, avec une diminution de l'incidence au niveau régional (- 12 % **au cours des 2 dernières semaines*** entre les données du 29/03 au 4/04 et celles du 11 au 17/04). L'évolution du taux d'incidence varie cependant en fonction des départements : l'Orne est le seul département à enregistrer une hausse : + 8,1 %, tandis que pour l'Eure on observe la baisse la plus importante : - 25,2 %.

Normandie : - 12 % (taux d'incidence SPF du 11/04 au 17/04 : 311,49)

Calvados : - 9,4 % (taux d'incidence SPF du 11/04 au 17/04 : 245,14)

Eure : - 25,2 % (taux d'incidence SPF du 11/04 au 17/04 : 314,64)

Manche : - 2 % (taux d'incidence SPF du 11/04 au 17/04 : 244,97)

Orne : + 8,1 % (taux d'incidence SPF du 11/04 au 17/04 : 361,86)

Seine-Maritime : - 12,5 % (taux d'incidence SPF du 11/04 au 17/04 : 361,88)

A noter que les données de Santé Publique France sont à retrouver en ligne sur le site de l'ARS Normandie via ce lien :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-point-de-situation-en-normandie-et-recommandations> (cliquez sur la bulle Normandie dans la carte et naviguez via les onglets et le menu déroulant gris foncé pour sélectionner l'indicateur souhaité).

* Du fait de la chute du volume de dépistage liée au lundi de Pâques, l'évolution des données entre les semaines 14 et 15 est difficilement interprétable : l'évolution du taux d'incidence présentée ici correspond à l'évolution observée entre la semaine du 29/03 au 4/04 et celle du 11 au 17/04.

La situation en Normandie reste donc très fragile, avec des taux d'incidence toujours élevés dans les 5 départements et des situations très différentes d'un département à l'autre. Il faut donc rester extrêmement prudent, d'autant que la pression sur le système hospitalier est toujours très importante et que le taux de positivité continue de progresser.

Les hôpitaux normands toujours soumis à une très forte tension

Les hospitalisations, bien qu'en diminution, induisent toujours une très forte tension sur le système hospitalier : au 19 avril, 1 516 personnes sont hospitalisées pour COVID-19 (contre 1 588 le 12/04 : - 72) dont 226 personnes COVID+ en réanimation et soins critiques (contre 233 le 12/04 : - 7).

La tension hospitalière liée spécifiquement au COVID, qui correspond au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, atteint 94,2% (contre 97,1 % au 13 avril).

Pour pouvoir faire face à l'afflux constant de patients covid, les hôpitaux font appels à des renforts.

Une cellule dédiée à l'appui au renfort en ressources humaines est active au sein de l'Agence et mobilisée 7 jours sur 7 pour accompagner les établissements. Les professionnels de santé en activité ou retraités volontaires peuvent se faire connaître sur <https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr>

Tester, Alerter, Protéger : les normands appelés à aller se faire dépister.

Le **taux de positivité continue d'augmenter** et atteint 9,63 % (source SpF - contre 8,79 % lors du dernier point de situation), ce qui témoigne d'une circulation virale toujours active sur le territoire.

L'ARS Normandie rappelle que le dépistage reste l'une des meilleures armes pour lutter contre la propagation du virus, en permettant le repérage précoce des cas covid+ et leur mise à l'abri, pour limiter les risques de transmission.

Des opérations mobiles sont déployées dans la région en complément de l'offre existante. Au moindre doute, avec ou sans symptôme, toute personne qui souhaite se faire tester est invitée à se présenter munie de sa carte d'identité et de sa carte vitale, sur les sites de dépistage proposés en Normandie.

Tous les sites de dépistage sont accessibles via le site de l'ARS Normandie :

[Coronavirus COVID-19 : où se faire tester en Normandie ? | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](https://www.ars-normandie.com/coronavirus-covid-19-ou-se-faire-tester-en-normandie)

La Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie

avec au 19 avril 959 038 injections effectuées (702 053 primo injections et 256 985 secondes injections) :

- 74 % des normands âgés de 75 ans et plus ont reçu une première dose de vaccin.
- Chez les 70-74 ans, ils sont 67,5 % à avoir reçu une première dose.

La campagne s'accélère en avril :

- Depuis le 12 avril, la vaccination est étendue à toutes les personnes de 55 ans et plus sans conditions particulières : au 19 avril, 32 % des 55-69 ans ont eu l'injection de la première dose.
- Des plages de rendez-vous pour les 60 ans et plus sont ouvertes dans les centres de vaccination depuis le 16 avril.

Retrouvez ici la synthèse « la vaccination pour le grand public » précisant en fonction de l'âge et de la situation, les vaccins utilisés et les lieux de vaccination possibles.



[A retrouver ici](#)

Le grand public éligible peut désormais se faire vacciner en fonction des situations :

- Chez les professionnels de santé de ville (médecin traitant, pharmacien, infirmier libéral)
- Au près du médecin du travail
- En établissement de santé pour les personnes qui y sont suivies
- En centre de vaccination, où la prise de RDV peut se faire :
 - sur internet : en se rendant sur le site www.sante.fr, ou sur le site de l'ARS Normandie pour accéder à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée ;
 - par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro national vert, de 6h à 22h 7/7.

De nouvelles organisations pour accueillir un public plus important :

Dans un contexte d'augmentation de l'approvisionnement en doses, l'ARS et les préfetures avec les professionnels, les établissements de santé et les collectivités territoriales mettent en œuvre de nouvelles organisations, au regard des capacités vaccinales existantes, pour accueillir un public plus important dans de bonnes conditions, avec :

- La montée en puissance des centres existants qui se traduit notamment par des déménagements dans des locaux plus adaptés à l'accueil d'un public plus nombreux
- L'ouverture de nouveaux centres de vaccinations
- La mise en œuvre graduée de centres à grande capacité, fruits d'une transformation progressive de centres déjà existants, par des regroupements de capacités de vaccination et d'approvisionnements en doses envisagés d'abord pour soulager les hôpitaux, comme au Havre depuis le 6 avril et à Dieppe et Rouen depuis le 8 avril
- L'ouverture des centres qui se poursuit le week-end : le week-end dernier 22 centres sont restés ouverts samedi 17 avril, 10 centres dimanche 18 avril pour vacciner les publics éligibles. En complément, 14 opérations ponctuelles ont été organisées pour faciliter l'accès des normands à la vaccination ;
- Le maintien et le renforcement des opérations de « aller-vers », au plus près des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer

Faciliter la vaccination de certains professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au virus

A la suite de la mise en place partout en France d'un accès facilité à la vaccination de certains professionnels, âgés de plus de 55 ans, considérés comme plus exposés au virus, des créneaux de vaccination, dédiés à ces publics, sont mis en place depuis le week-end dernier en Normandie. Ce sont ainsi 874 professionnels éligibles qui ont pu être vaccinés samedi et dimanche avec le vaccin AstraZeneca.

Les professionnels de plus de 55 ans concernés sont les suivants : les professeurs des écoles, collèges, lycées ; les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; les agents au contact des élèves en école, collège, lycée ; les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ; les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ; les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ; les policiers nationaux et municipaux ; les gendarmes ; les surveillants pénitentiaires ; les douaniers de la branche surveillance.

Retrouvez les sites de vaccination, ainsi que les modalités d'accès et de prise de RDV par département sur [le site internet de l'ARS Normandie](#).

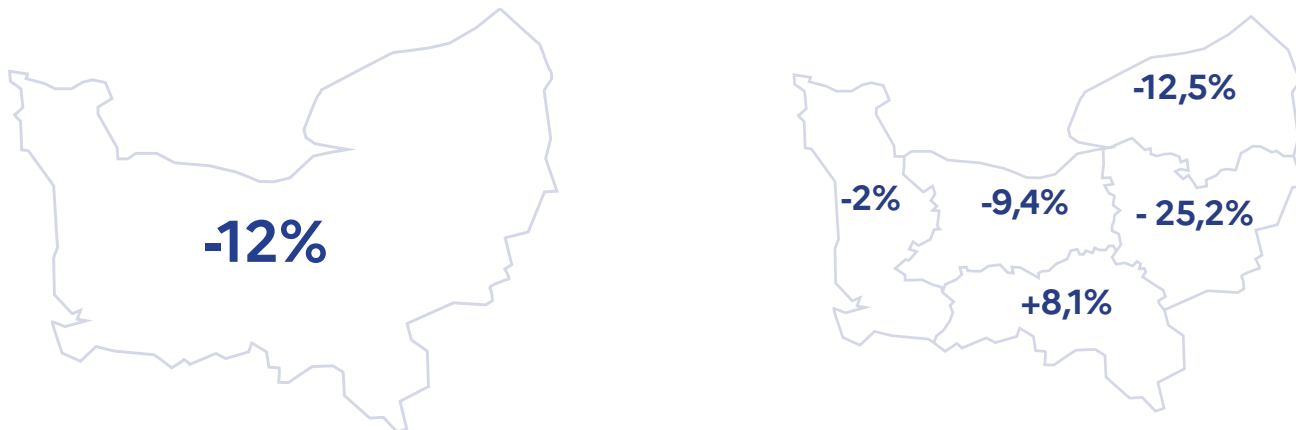
Parallèlement, ces professionnels peuvent aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des professionnels de santé. Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination par Pfizer et Moderna.

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)



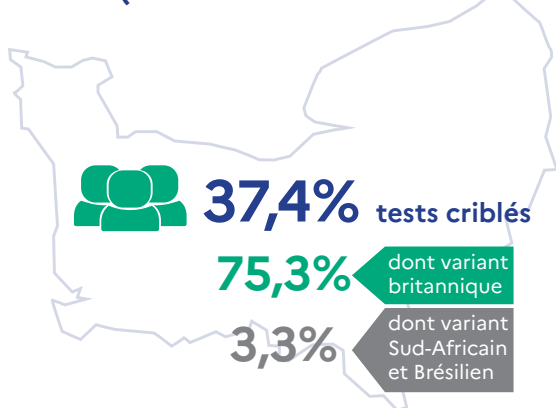
* Du fait de la forte baisse de l'activité de dépistage en lien avec le lundi de Pâques, l'évolution des données entre les semaines 14 et 15 est difficilement interprétable : l'évolution du taux d'incidence présentée ici correspond à l'évolution observée entre la semaine du 29/03 au 4/04 et celle du 11 au 17/04.

• Nombre de reproduction effectif (R0) - donnée au 15 avril



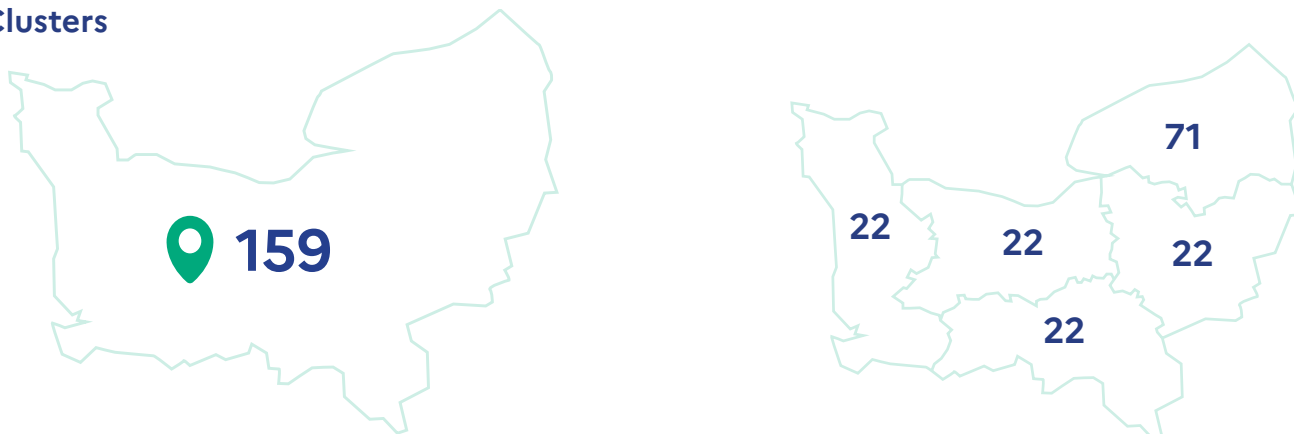
Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

• Variants (source SPF - du 11 au 17 avril)



	% de tests PCR positifs criblés	dont variant britannique	dont variants Sud-Africain et Brésiliens
Normandie	37,4%	75,3%	3,3%
Calvados	36,4%	63,1%	6,9%
Eure	27,1%	69,3%	2,9%
Manche	22,4%	66,9%	7,6%
Orne	32%	74,3%	3,5%
Seine-Maritime	47,7%	81,6%	1,8%

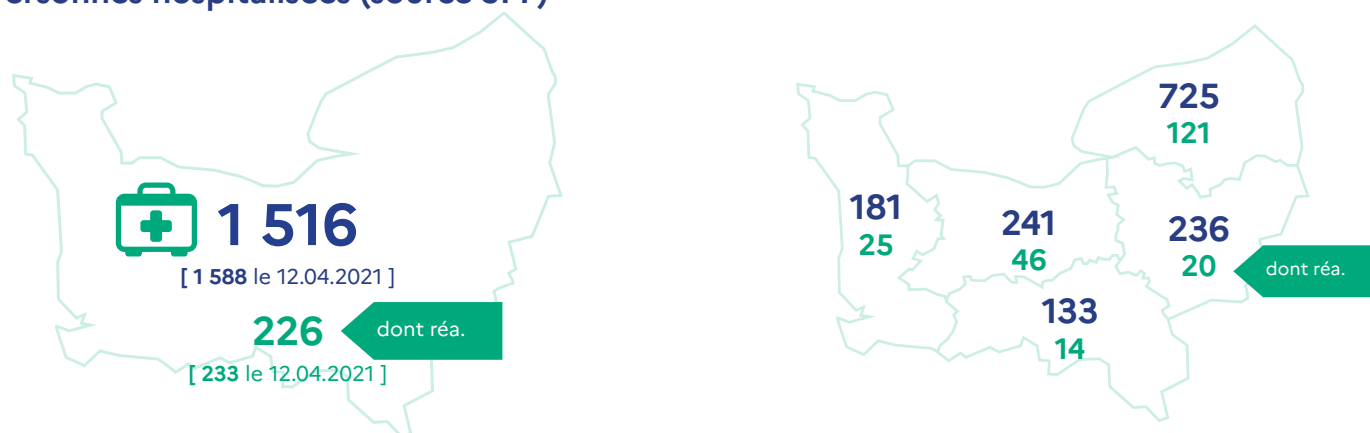
• Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	159	31	31	13	13	62	8	1
Calvados	22	5	-	3	3	11	-	-
Eure	22	4	5	1	2	9	1	-
Manche	22	5	5	1	2	9	-	-
Orne	22	4	4	3	3	7	-	1
Seine-Maritime	71	13	17	5	3	26	7	-

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 19.04.2021

• Personnes hospitalisées (source SPF)



• Taux d'occupation

94,2%
Seuil d'alerte (>60%)

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

66,08%
Seuil d'alerte (>60%)

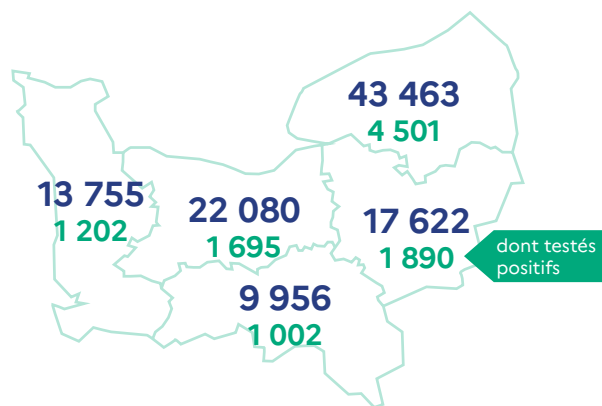
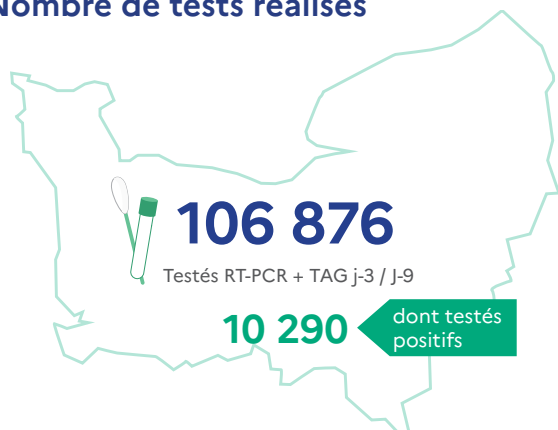
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

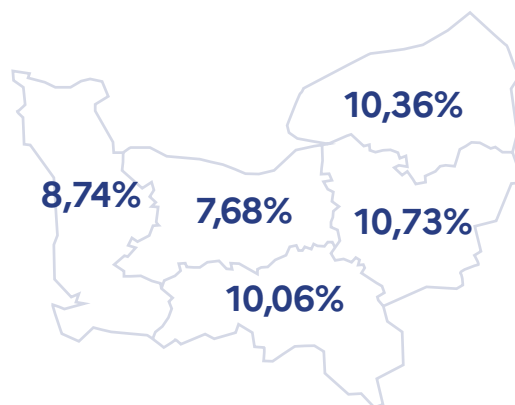
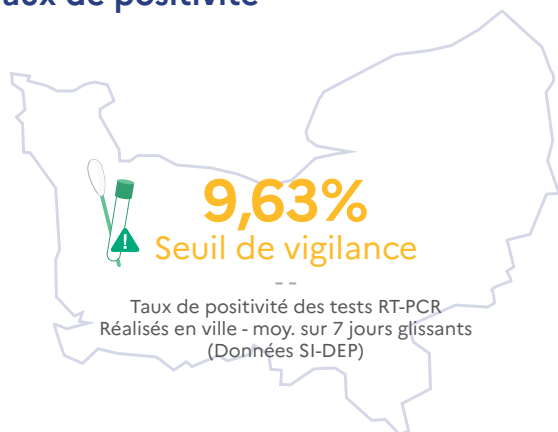
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	1 516	226	11 404	2 888
Calvados	241	46	2 096	510
Eure	236	20	1 525	418
Manche	181	25	1 209	319
Orne	133	14	1 394	321
Seine-Maritime	725	121	5 180	1 320

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)

• Nombre de tests réalisés



• Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION



702 053
primo injections

256 985
secondes injections

7,78%
de la population globale
normande vaccinée (2 doses)

2991
professionnels de santé
de ville engagés dans la
campagne
de vaccination

